



CONSEIL DU 8e ARRONDISSEMENT

SÉANCE DU 29 SEPTEMBRE 2026

VŒU

**relatif à la protection de l'enfance face aux écrans, au soutien à la parentalité numérique
et à la promotion d'une véritable "pause numérique"**

**présenté par Laurence RIOT LAMOTTE, Catherine LÉCUYER, Éric SCHAHL, Stéphanie
MAMAN, Erwan LECLERC, Sylvie DAO-BERNA et Ronan GUÉVEL**

CONSIDÉRANT que la surexposition précoce et excessive aux smartphones et aux réseaux sociaux constitue désormais l'un des défis de santé publique et d'éducation majeurs de notre siècle pour les jeunes générations ;

CONSIDÉRANT les alertes unanimes de la communauté scientifique, médicale et éducative soulignant que le temps capté par les écrans est trop souvent du temps volé au sommeil, à la curiosité, à l'attention et à la sociabilisation indispensables au développement de l'enfant ;

CONSIDÉRANT les conclusions sans appel du rapport remis au président de la République, "Enfants et écrans : À la recherche du temps perdu", appelant à un sursaut collectif pour redonner aux enfants la maîtrise de leur temps et de leur imaginaire face aux logiques de captation de l'attention ;

CONSIDÉRANT les combats parlementaires portés avec constance au Sénat par la sénatrice de Paris Agnès EVREN pour instaurer une véritable "pause numérique" dans et aux abords des établissements scolaires, protéger les mineurs des algorithmes addictifs et faire de l'espace périscolaire un sanctuaire préservé des écrans ;

CONSIDÉRANT la vitalité des initiatives citoyennes et associatives locales - à l'image du mouvement "Pacte Smartphone" activement porté au sein de notre arrondissement, notamment

par Caroline GUIBERT PAVILLET - qui démontrent que la prise de conscience commence au cœur de nos quartiers et de nos écoles ;

CONSIDÉRANT que la Ville de Paris et la Mairie du 8^e arrondissement ont le devoir d'accompagner les familles sans culpabiliser mais sans détour, en faisant de l'émancipation par le réel une priorité éducative à la croisée des politiques scolaires, de jeunesse et du numérique ;

SUR PROPOSITION de Stéphanie MAMAN, Deuxième Adjointe à la Maire du 8^e arrondissement chargée des politiques éducatives et familiales, des affaires sociales, de la santé et du lien intergénérationnel, le Conseil du 8^e arrondissement émet le vœu que la Mairie du 8^e arrondissement et la Ville de Paris :

1. érigent la prévention de l'hyperconnexion en priorité éducative locale, en déployant une campagne d'information visible et percutante à destination des familles du 8^e arrondissement sur les risques de l'accès précoce aux smartphones et aux réseaux sociaux ;
2. fassent de nos écoles et centres de loisirs des espaces de respiration et de dialogue, en organisant des ateliers et conférences-débats associant parents d'élèves, équipes pédagogiques et associations de terrain telles que "Pacte Smartphone" ;
3. proposent aux parents un "kit d'accompagnement à la déconnexion" et des chartes d'usage simples, afin d'encourager le recul de l'âge du premier smartphone et de soutenir concrètement les familles dans la mise en œuvre d'une pause numérique partagée.